

Nous, enseignant·es des UPE2A,

constatons :

- un changement de politique de la part de la DSDEN des Bouches-du-Rhône à l'égard de nos UPE2A et plus généralement de tous les **Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers**.
- dans le 1er degré, en raison du manque de postes et du statut d'itinérant des enseignant·es UPE2A, la circulaire indiquant que chacun·e de nos élèves a le droit à 9h de français par semaine est constamment bafouée.
- dans le second degré, il nous est demandé de surcharger nos dispositifs, sans limite désormais, au détriment de l'intérêt des élèves. Les circulaires qui régissent leurs droits ne sont plus respectées, et les jeunes, avec seulement un niveau « de survie » en français (A2), sont affecté·es en classe ordinaire.
- le CASNAV 13 dont la mission était de "faciliter l'accueil et la prise en charge des élèves allophones" ne fait plus que légitimer les restrictions imposées par la DSDEN, donc de pire en pire avec de moins en moins de moyens.

agissons avec les syndicats, en demandant une audience auprès du recteur, en communiquant à travers la presse, en saisissant le Défenseur des Droits et les tribunaux, en montrant notre détermination.

appelons tous les collègues concerné·es par les dispositifs relais, ULIS, IME, ITEP, SEGPA ainsi que les enseignant·es, parents d'élèves, syndicats et associations à se joindre à nous :

RASSEMBLEMENT devant la DSDEN
mercredi 21 juin à 14 heures
(boulevard Ch. Nedelec)

ENSEMBLE,
REFUSONS CET ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ AU RABAIS
QUI S'ACHARNE SUR LES PLUS FRAGILES !

